

DECISION N° DEC_023_2024

Avenant au marché concernant les travaux sur le site des Tanzmatten -
Programme 2021 - pour le lot n° 4 : Sonorisation de sécurité

La Ville de Sélestat avait décidé de lancer une consultation pour des travaux de réparation sur le site des Tanzmatten.

Ces prestations avaient été réparties en 7 lots.

Le lot n° 4 : Sonorisation de sécurité a été attribué à la société CEGELEC Alsace de 67400 ILLKIRCH pour un montant de 14 823,33 € HT soit 17 788,00 € TTC, par décision n° 69/2021 du 21 octobre 2021.

Les travaux de sonorisation de sécurité comprenaient la fourniture et la pose du matériel.

La fourniture du matériel a été réalisée et cette prestation a été réglée pour un montant de 7 751,98 € HT.

Les travaux de pose n'avaient pas pu être réalisés dans les délais impartis au motif que la programmation des spectacles aux Tanzmatten ne le permettait pas à cette période.

Il a été décidé de ne pas donner suite à l'installation de cette sonorisation de sécurité et par conséquent d'établir le présent avenant d'un montant de - **7 071,35 € HT**, permettant de solder ce marché.

Le matériel sera posé en régie après coordination avec le planning des activités des Tanzmatten.

Montant initial du marché.....	14 823,33 € HT
Montant avenant n° 1.....	- 7 071,35 € HT
Nouveau montant du marché.....	7 751,98 € HT
Soit.....	9 302,38 € TTC
% de diminution.....	- 47,70 %

Prestation réglée.....	7 751,98 € HT
Solde.....	0,00 €

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE :

d'établir l'avenant au marché n° 21T021d concernant les travaux sur le site des Tanzmatten – Programme 2021 pour le lot n° 4 : Sonorisation de sécurité pour un montant de – 7 071,35 € HT soit – 8 485,62 € TTC permettant de solder le marché.

Commande Publique et Assurances/Christine SCHWOB

Fait à Sélestat, le 22/03/2024

Le Maire :
Marcel BAUER